



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

Une dimension régionale pour la conservation

et la gestion durable des écosystèmes forestiers

Neuvième Atelier de concertation des Coordonnateurs Nationaux COMIFAC pour le suivi et la mise en œuvre du Plan de convergence

Brazzaville, du 04 au 06 juin 2019

COMMUNIQUE FINAL

Le 9^{ème} Atelier de concertation des Coordinateurs Nationaux COMIFAC, pour le suivi et la mise en œuvre du Plan de convergence, s'est tenu du 4 au 6 juin 2019 à Brazzaville en République du Congo. Il avait pour objectif d'améliorer les capacités et les performances des Coordinations Nationales COMIFAC dans la mise en œuvre de leur lettre de mission eu égard aux agendas nationaux, régionaux et internationaux dans le secteur forêts et environnement. Cet atelier a été organisé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui du projet GIZ d'appui à la COMIFAC.

Y ont pris part les Coordonnateurs Nationaux COMIFAC et leurs adjoints des pays suivants : Congo, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sao Tome et Principe et Tchad ; les représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, du programme GIZ d'appui à la COMIFAC, du projet RIOFAC, du projet JICA d'appui à la COMIFAC et les personnes ressources.

L'atelier a démarré par la session d'ouverture présidée par Monsieur BABELA Christophe Bienvenu, Conseiller Juridique et Directeur de Cabinet par intérim du Ministre de l'Economie Forestière de la République du Congo, représentant Madame la Ministre empêchée. La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions : celles du Directeur du Programme GIZ « Gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo », du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et du Conseiller Juridique et Directeur de Cabinet par intérim du Ministère de l'Economie Forestière de la République du Congo.

Dans son allocution, Monsieur NKOLO Martial, Directeur du Programme GIZ « Gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo » a exprimé sa profonde gratitude à l'endroit du Gouvernement et du peuple de la République du Congo pour l'accueil chaleureux réservé aux participants. Il a rappelé que le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et les CNC se réunissent chaque année à travers des ateliers de concertation pour renforcer l'ancrage autour de leurs missions communes relatives à la coordination et au suivi de la mise en œuvre du Plan de Convergence. Ces rencontres a-t-il poursuivi, sont des opportunités d'échanges et de réflexion pour renforcer la collaboration entre le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et les CNC, en vue d'une synchronisation d'efforts pour mieux affronter les défis auxquels ils sont

confrontés. Il a terminé son propos en réitérant que la Coopération technique allemande à travers la GIZ reste et restera fidèle dans ses engagements pour une meilleure gestion durable des forêts dans le bassin du Congo.

Prenant ensuite la parole, Monsieur NDOMBA NGOYE Raymond, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a remercié les autorités de la République du Congo pour avoir autorisé la tenue de cet atelier en terre congolaise. Il a rappelé qu'il y a vingt ans que la Déclaration de Yaoundé sur les forêts a été signée, Déclaration par laquelle les Chefs d'Etat du bassin du Congo s'engageaient à conserver et gérer durablement et de manière concertée leurs écosystèmes forestiers. Poursuivant son propos, il a fait part des réalisations du Secrétariat Exécutif qui se sont matérialisées par la promotion des bonnes pratiques de gouvernance forestière, la contribution à la mise en œuvre des politiques nationales de développement forestier et de l'environnement et dont les priorités sont déclinées dans le Plan de convergence sous-régional. Ces réalisations a-t-il ajouté ont été rendues possibles avec la contribution des Coordinations Nationales qui sont ses démembrés nationaux. Après avoir présenté les principaux points à l'ordre du jour, il a terminé son propos en remerciant la Coopération allemande à travers la GIZ qui n'a cessé d'apporter son appui aux activités des CNC.

Le discours d'ouverture de l'atelier a été prononcé par Monsieur BABELA Christophe Bienvenu, Conseiller Juridique et Directeur de Cabinet par intérim du Ministre de l'Economie Forestière de la République du Congo. Il a souligné l'importance de cet atelier qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des capacités et de performances des CNC dans la mise en œuvre de leur lettre de mission. Ensuite, il a relevé le contexte dans lequel se tient cette rencontre, contexte marqué par des défis complexes auxquels les forêts du bassin du Congo sont en proie, notamment, ceux liés à la diversification des économies des pays membres de la COMIFAC à travers la gestion concertée de conservation et développement économique.

Après la cérémonie d'ouverture, un bureau de la réunion a été mis en place et constitué ainsi qu'il suit :

Président : M. MOUMBOUILOU Joseph, Coordonnateur National COMIFAC du Congo

Vice-Présidente : Mme EHETH Victoire, Coordonnatrice Nationale COMIFAC du Cameroun

Rapporteur 1 : M. MAPOUKA Achille, Coordonnateur National COMIFAC Adjoint de la République Centrafricaine

Rapporteur 2 : M. MIKISSA Jean Bruno, Coordonnateur National COMIFAC Adjoint du Gabon

Le rapportage a été appuyé par l'équipe du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Les travaux de l'atelier se sont poursuivis par la présentation de l'agenda. Les participants, après avoir apporté quelques amendements et propositions, ont validé ledit agenda articulé comme suit :

- Session 1 : Processus de restructuration des CNC : Etat des lieux
- Session 2 : Evaluation et révision de la lettre de mission des CNC
- Session 3 : Etat d'avancement des initiatives et projets COMIFAC
- Session 4 : Activités des Groupes de travail thématiques de la COMIFAC

- Session 5 : Nouvelle structuration du Plan d'actions biennal des CNC et finalisation des PTA 2019
- Session 6 : Préparation des grandes échéances (10^{ème} session du Conseil des Ministres de la COMIFAC et Conseil du PFBC).

Les travaux se sont poursuivis en plénière par une série d'exposés suivis des débats et des travaux de groupes.

Au terme des échanges fructueux, les résolutions et recommandations suivantes ont été formulées par les participants :

Résolutions

Les participants ont :

- pris acte de l'état de mise en œuvre des recommandations du 8^{ème} atelier de concertation des CNC ;
- pris acte des termes de référence relatifs à la mise en place et l'opérationnalisation du groupe de travail d'appui aux CNC ;
- pris acte de l'état d'avancement des projets ODD et PIMS « Mécanisme de financement des aires protégées » ;
- décidé que le Secrétariat Exécutif recueille auprès des CNC avant la tenue des prochains ateliers de concertation, les propositions de points à l'ordre du jour à insérer dans le projet d'agenda des travaux ;
- décidé que le tableau de suivi de la mise en œuvre des recommandations des ateliers de concertation des CNC devra contenir 4 colonnes indiquant le numéro, la recommandation, l'état de mise en œuvre et les observations ;
- décidé que le Secrétariat Exécutif tienne ses réunions de planification opérationnelle conjointement avec celles des CNC ;
- décidé que le Secrétariat Exécutif transmette systématiquement les rapports des réunions des groupes de travail thématiques aux CNC ;
- validé le calendrier de rotation annuelle des CNC dans les groupes de travail thématiques ainsi qu'il suit :
 - o GTBAC : Gabon, Congo et STP
 - o GTGF : Cameroun, RCA
 - o GT Climat : RDC, Guinée Equatoriale
 - o GT Désertification : Tchad, Burundi, Rwanda
- Par ailleurs, la Coordination Nationale COMIFAC du pays qui accueille la réunion du Groupe de travail est d'office membre dudit Groupe et prend part aux travaux.

Recommandations

Les participants ont recommandé :

❖ Au Secrétariat Exécutif :

- d'arrimer la planification des activités des CNC au Plan de Travail Annuel du Secrétariat Exécutif ;
- de sensibiliser les Points Focaux des Conventions et des mécanismes de financement à une collaboration étroite avec la CNC ;

- d'élaborer et transmettre aux pays une fiche synoptique faisant ressortir ce que gagnent les pays du processus COMIFAC et les dettes vis-à-vis de la COMIFAC relatives aux contributions égalitaires des pays ;
- de finaliser la consolidation des résultats de l'auto-évaluation de la mise en œuvre de la lettre de mission des CNC et transmettre les conclusions aux CNC ;
- de sensibiliser les Ministres en charge des forêts et de l'environnement sur la nécessité de prendre en compte les priorités du Plan de convergence dans le processus de planifications nationales ;
- de finaliser la lettre de mission des CNC en prenant en compte les observations apportées, la renvoyer aux CNC pour des appréciations et soumettre la version consolidée à la dixième session du Conseil des Ministres de la COMIFAC ;
- d'accélérer la finalisation du Plan d'affaires de la COMIFAC vue la pertinence de ce document ;
- de faciliter les échanges entre les groupes de travail thématiques en vue de promouvoir les synergies dans les actions ;
- de transmettre aux CNC pour commentaires, les termes de référence et les conclusions des études suivantes :
 - o Etude sur la dynamique du processus de réformes des politiques et législations forestières en vue de leur harmonisation dans l'espace COMIFAC ;
 - o Etude sur la revue des politiques publiques d'achat des bois de source légale dans l'espace COMIFAC en vue de l'élaboration des lignes directrices sous-régionales y relatives.

❖ **Aux Coordonnateurs Nationaux COMIFAC :**

- d'adapter l'organisation et la structuration des CNC au contexte national en tenant compte du manuel type de suivi national des indicateurs COMIFAC et des lettres de mission des CNC ;
- de préparer les plans de travail annuels arrimés au plan d'actions biennal du Secrétariat Exécutif et les transmettre au Secrétariat Exécutif avant la prochaine session ordinaire du Conseil des Ministres ;
- de poursuivre la sensibilisation des autorités nationales en vue de leurs contributions égalitaires à la COMIFAC ;
- de poursuivre la sensibilisation des autorités nationales et les partenaires en vue du financement de leurs activités ;
- de compléter les données du rapport de l'étude relative à l'état de réformes des politiques et législations forestières.

L'atelier de concertation s'est achevé par le mot de clôture du Coordonnateur National COMIFAC du Congo représentant Madame la Ministre de l'Economie Forestière de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2019

Les participants